N°. XIII.



GAZETTE DE VARSOVIE

DU MERCREDI 14. FEVRIER 1759.

De Lisbonne le 26. Décembre.



Dans le nombre des principaux Seigneurs du Royaume, qui ont été arrêtés & resserrés dans les Prisons de cette Ville à l'occasion de la Conspiration, tramée contre la vie du Roi, il faut comprendre le Comte de *Hartogie*, le Marquis de l'*Orne*, Don *Emanuel* de *Souza-Caljary*, & Don *Antoine* de *Costa*, Grand-Justicier du Royaume.

Le Roi jouit maintenant d'une santé très-parfaite, à l'exception du bras droit, dont S. M. ne sçauroit plus se servir, ce qui lui cause quelque incommodité. On continuë le procés des Conjurés avec toute l'ardeur imaginable, & il a bien la mine de trainer de jour à autre. Bientôt serons-nous à la veille d'une Execution des plus memorables & à nous & à la posterité dans la suite. Jl y a déjà six jours que Mrs. le Duc d'*Aveiro* Grand-Marêchal de la Cour, le Général Marquis de *Tavora*, & le Comte d'*Atouguia*, convaincus d'avoir attenté à la vie de S. M. ont été mis en question. Au contraire on a oté les gardes des Maisons de Mrs. le Marquis d'*Alorna*, & du Don *Emanuel* de *Tavora*, car ces Seigneurs n'avoient été arretés que par precaution. S'il faut ajouter foi à ce qui se debite, Mde. la Duchesse d'*Aveiro* conjointement avec ses 3. filles seront obligées de passer le reste de leurs jours au Couvent de la Sainte Vierge; & plusieurs autres Dames, qui jusqu'ici n'avoient peut être que très peu de vocation pour la vie monastique, seront contraintes de prendre un pareil parti. On met aussi au nombre des susdites Dames l'Epouse de Mr. le Marquis de *Susa*, née Duchesse de *Holstein-Beck*. Le 22. du courant Mrs. le Duc d'*Aveiro*, le Marquis de *Tavora* avec le Comte d'*Atouguia* furent privés de leurs titres & charges honorables; & on a déjà commencé par vendre leurs biens confisqués.

De Naples le 5. Janvier.

Jamais la Cour ne fut si occupée de déliberations, que depuis la maladie du Roi d'*Espagne*, que l'on nous annonce, tantôt agonisant. La vérité est que ce Monarque balance entre la vie & la mort, & qu'il n'y a aucune esperance de guérison. Les allées & les venues des Couriers deviennent de jour en jour plus fréquentes; ce qui est une marque certaine que S. M. approche de sa fin. Toutes nos Troupes sont prêtes à se joindre, & l'on s'attend incessamment à voir appareiller la Flotte Royale, destinée à transporter notre Souverain en *Espagne* au premier avis de la vacance du Thrône. Cette Flotte est composée de 2. Vaisseaux de guerre, de 4. Frégates, de tous les Chebecs des Galeres & des Galiottes en général.

On parle ici de l'acquisition, que la République de *Gènes* a faite de tous les Fiefs Impériaux, situés depuis la *Scrivia* jusqu'à la *Lunégiane* pour la Somme de 900. mille Ecus, payable en trois termes; Et l'on assure, qu'on en a déjà fait part au *St. Siége.*

De Paris le 15. Janvier.

Madame la Duchesse d'*Orleans* languit toujours dans un dangereux état, sans que l'on puisse lui apporter aucun soulagement, bien moins encore lui rendre la santé. Cette Princesse fait actuellement usage d'eau de *Cresson* que lui a prescrit un Médecin étranger, qui se fait fort de la rétablir par ce breuvage. Le Duc de *Broglie* partit d'ici le 11. pour rejoindre l'Armée à *Francfort*, conformément à l'ordre qu'il en avoit reçu, & lequel fut accompagné d'une gratification de 50. mille livres. On attend ici l'arrivée du Maréchal Prince de *Soubise.*

Nos principaux Négocians ont formé une Compagnie, qui s'est engagée à fournir, pendant 3. ans. 42. Millions de Livres tous les ans pour le service de la Marine, & celui de l'Artillerie. Ces Capitaux seront assurés sur les Gabelles & autres Revenus à ce affectés; Et le Roi leur accordera un intérêt de 7. pour cent.

Les Sécrétaires d'Etat, à ce qu'on assure, n'auront à l'avenir plus rien à faire avec le Controlleur-Général des Finances. Chaque Détachement aura son propre Trésorier & ses Fonds à part. Le Duc de *Choiseuil*, en conséquence, sera chargé de payer & d'avancer les Subsides, & les Appointemens des Ministres de la Cour auprès des Puissances étrangères. Ce qui s'est toujours fait par la voie des Banquiers; Et l'épargne, qui se fera à cette occasion, sera très-considérable. D'ailleurs on prétend, que l'on a réduit de plus de la moitié certains Subsides, que la Cour a payé jusqu'ici.

La nuit du 11. au 12. de ce mois, les Commissaires de *Paris*, en parcourant les Caffés & les Billards, en ont enlevé quantité de jeunes Libertins, qui furent conduits en prison, d'où ils ne sortiront, ceux qui sont sans aveu, que pour s'engager, ou aller à *Bicétre*. On continuë, en attendant, de tirer la Milice dans les environs de cette Capitale, ainsi que dans le Roïaume.

Les avis de *Madrid* parlent toujours de la mort prochaine du Roi d'*Espagne*: Evènement, qui ne peut manquer d'avoir des suites. Don *Carlos*, Roi des *Deux-Siciles*, parvenant au Trône d'*Espagne*, veut déclarer le Prince de *Tarente*, son second Fils, Successeur à la Couronne des *Deux-Siciles*, à l'exclusion de Don *Philippe*, Duc de *Parme*, & contre le sentiment des *Espagnols*, qui auroient voulu réünir ces deux Roïaumes à la Monarchie d'*Espagne*. Le Roi de *Sardaigne*, de son côté, attentif à tout ce qui peut l'intéresser, s'est mis en état de

faire valoir ſes anciennes prétenſions ſur la *Lombardie*; Et, ſelon toute apparence, il ſera ſoutenu par les *Anglois:* Ainſi, l'on s'attend à voir former un Camp en *Provence* au Printems prochain. D'un autre côté, il ſemble, que la Cour de *Vienne* n'approuve point la démarche qu'a fait le Maréchal Prince de *Soubise* de faire entrer des Troupes dans la Ville de *Francfort.*

De Londres le 16. Janvier.

Il arriva le 12. de ce mois trois malles de *Hollande* & un Courier de l'Armée Alliée. Selon les Dépêches de ce dernier, le Prince *Ferdinand* de *Brunswick* ſe diſpoſe à faire de bonne heure l'ouverture de la campagne. Les Recruës pour les Troupes *Hannovriennes* & *Heſſoiſes* ne tarderont pas à joindre leurs Corps reſpectifs; Et les Levées, pour completter les Régimens *Anglois* en *Allemagne*, vont être embarquées dans peu pour *Embden*, d'où elles ſe rendront à l'Armée.

Les Dépêches du Général Major *York*, arrivées ce jour-là, renferment le Réſultat de pluſieurs Conférences, qu'il avoit euës avec quelques Membres du Gouvernement des *Provinces-Unies* au ſujet de la ſaiſie des Navires *Hollandois* par nos Vaiſſeaux de guerre & nos Armateurs. La Cour eſt toujours ſérieuſement diſposée à terminer à l'amiable les différends ſurvenus à cet egard, moyênant que les *Etats-Généraux* veuillent interdire à leurs Sujets tout Commerce clandeſtin avec l'Ennemi. Dans ces diſpoſitions, on expédia le 12. au ſoir des Inſtructions fort amples au Général *York*; Et l'on ſe flatte, que l'intérêt des deux Nations les portera enfin à s'accommoder.

On vient d'arrêter ſur la Côte de *Suſſex* trois Perſonnes, qui, ſous prétexte d'être muni de Lettres de marque, ont pillé pluſieurs Navires Nationaux & Etrangers dans la *Manche;* Et l'on en a dénoncé un grand nombre d'autres coupables de pareils actes de piraterie.

La Malle, qu'on reçut hier de la *Corogne*, a fait le trajet en cinq jours. A en juger par les Dépêches du Comte de *Briſtol*, le Roi d'*Eſpagne* touchoit à ſa fin; Et, comme il s'étoit formé divers Partis dans la Monarchie, on s'y attendoit à de grands troubles, qui vraiſemblablement opéreroient des brouilleries en *Italie*, auquel cas le Roi de *Sardaigne* peut, à ce qu'on aſſure, compter ſur notre ſecours.

Bien-tôt il y aura à *Portsmouth* des armemens plus conſidérables qu'il n'y a en eu de mémoire d'homme: Il s'y trouve, ainſi que dans les Ports voiſins, plus de 60. Vaiſſeaux de guerre; Et il y arrive nombre de Bâtimens de de tranſports & de Bateaux plats. A *Plimouth* il y a 40. Vaiſſeaux de guerre, prêts à mettre en mer pour la fin de ce mois. Enfin tout annonce, que la campagne ſera entamée de bonne heure, & que l'on eſt réſolu d'agir par tout avec plus de vigueur que jamais.

De la Haie le 20. Janvier.

Dèslors même que Madame la Princeſſe Gouvernante eut rendu l'eſprit, L. H. P. ſenſiblement touchées de ſa perte, la notifierent au Roi de la *Grande-Bretagne* par une Lettre, conçue en ces termes.

SIRE,

„ Ce n'eſt qu'avec la plus profonde „ douleur que Nous Nous trouvons dans „ la néceſſité de faire part à V. M. du „ triſte évenement qui vient d'arriver „ par le décès de S. A. R. Madame la „ Princeſſe Gouvernante, qu'il a plu à „ Dieu de retirer de ce Monde la nuit du „ 12. au 13. de ce mois.

„ L'extrême affliction, que Nous reſſentons de la perte de cette grande & eſti-

„ mable Princeſſe, ne Nous fait que „ trop concevoir la ſituation où doit „ être le Cœur Paternel de V. M. dans „ cette triſte circonſtance.

„ Nous la ſentons vivement, & Nous „ voudrions, en mêlant nos larmes à cel- „ les de V. M. pouvoir en quelque ſorte „ contribuer à en diminuer l'amertume. „ Nous prions le Tout-Puiſſant qu'il „ daigne ſoutenir V. M. juſqu'à l'âge le „ plus avancé, & benir les deux Illuſtres „ Rejettons qui nous reſtent, & que „ Nous chériſſons avec toute la tendreſſe „ poſſible. Nous oſons Vous aſsûrer, „ *Sire*, que Nous employerons tous nos „ ſoins & prêterons toute notre attention „ en ce qui concerne les Droits & les „ Intérêts du jeune Prince & de Madame „ la Princeſſe ſa Sœur, que Nous regar- „ dons comme les Enfans de cette Répu- „ blique. En même tems Nous deman- „ dons à V. M. la continuation de ſa „ bienveillance envers notre Etat. Nous „ tâcherons de la mériter plus que jamais „ par le zèle & le dévoûement avec „ lequel Nous ferons toujours. &c.

S. M. *Très-Chrét*, ayant jugé à propos de conferer au Comte d'*Affry*, ſon Miniſtre Plénipotentiaire auprès de cette République, le Caractere d'Ambaſſadeur, ce Miniſtre préſenta ſes Lettres de Créance le 18. de ce mois. Le même jour Mr. le Préſident de Semaine vint complimenter S. Exc. de la part des Etats-Généraux avec les Cérémonies uſitées en pareilles occaſions.

De Francfort le 29. Janvier.

Les *François* paroiſſoient avoir deſſein de réparer & augmenter les Fortifications de la Ville de *Francfort:* Pluſieurs centaines de Payſans avoient déjà été mandés pour cet effet; Mais on les a renvoyé par ordre de la Cour de *Verſailles*.

De Vienne le 7. Fevrier.

Il eſt encore indécis ſi le Prince de *Deux-Ponts* continuera de prendre le Commandement. On aſsûre qu'au cas de démiſſion, il a été déliberé s'il ne ſeroit pas à propos d'en charger le Duc de *Wurtemberg*, dont le choix vaudroit à l'Armée un ſurcroît de 6. mille hommes des Troupes de S. A. Le Feld-Maréchal Comte de *Daun*, dont le départ pour la *Boheme* eſt avancé de quelques ſemaines, a viſité les Fortifications de la Ville.

On apprend que le Général *Laudohn*, qui commande le Cordon ſur les frontieres de la *Saxe* & de la *Luſace*, avoit établi ſon Quartier à *Leutmeritz*, & qu'il s'étoit emparé d'un grand Convoi de proviſions de bouche.

Il y aura une Promotion de Généraux avant l'ouverture de la Campagne, qui, ſelon toutes les apparences, ſera prématurée. Les Troupes de *Ruſſie* en anticiperont la ſaiſon, témoin les nouvelles aſsûrances, reçues en dernier lieu de la Cour de *Petersbourg*.

De la Saxe, le 5. Fevrier.

Dans la crainte que les *Autrichiens* n'entrepriſſent à la ſourdine de s'approcher de *Dresde*, on a jugé à propos de pourvoir à des Signaux pour raſſembler promptement, en cas de beſoin, les Troupes *Pruſſiennes*, qui ſont réparties à *Pirna*, & à *Freyberg*. On a planté pour cet effet, en divers endroits de la campagne, de longues Perches, au bout deſquelles on a attaché des Cordes poiſſées. Les préparatifs de cet arrangement cauſerent de l'agitation parmi le Peuple: Il s'attroupa, & ſuivit les Chariots, qui tranſportoient les matières combuſtibles; Et ce ne fut que lorſqu'il vit à quoi on les deſtinoit, qu'il ſe tranquiliſa.

N°. XIII.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VARSOVIE

DU 14. FEVRIER 1759.

D'Amsterdam, le 29. Janvier.

La Lettre du Négociant *Hollandois*, opposée à celle de *Londre* du 5. de ce mois, au sujet des différends, survenus par raport au Commerce & à la Navigation, relève d'abord quelques inattentions, qui, en la caractérisant, paroissent prouver, que cette Lettre est une production de l'esprit de partialité, uniquement destituée à tromper ceux qui parmi le Peuple ne sont pas au fait : Et l'on continuë ensuite à peu près en ces termes.

Après avoir ruiné notre Commerce aux Indes Occidentales, *le Commerce même à nos propres Colonies, on veut bien se donner la peine de nous conseiller de cultiver ces Colonies, & d'abandonner la Navigation à l'*Amerique Françoise, *que nous avons démontré être permise par les Traités. Nous n'avons pas besoin de conseils de la part de gens, qui eux-mêmes, quoiqu'en Guerre avec la* France, *négocient aux Iles* Françoises, *& qui par cette même raison nous envient ce Commerce. Nous savons bien nous mêmes ce qui peut faire fleurir nos Colonies, sans qu'il soit nécessaire que les* Anglois *nous l'apprennent.*

Que le Sucre & le Caffé de nos Colonies nous aïent raporté plus de profit, ou moins qu'auparavant, depuis que l'on a négocié aux Iles Françoises, *c'est ce qui ne les regarde point. Leur affaire est d'observer les Traités, qu'ils ont conclus avec notre Etat.*

Que cela soit, qu'ils aient le droit de s'opposer à la trop grande supériorité des Iles Françoises, *ils n'ont pas le droit de le faire à notre prejudice, tant que nous nous conduisons exactement selon les Traités, qui subsistent entre les deux Nations.*

A l'occasion de ce que quelques-uns de nos Navires, allant de St. Eustache *à la* Martinique, *& étant attaqués par des Armateurs* Anglois, *ont cherché, à ce qu'on dit, à se mettre en sureté sous la conduite d'un Vaisseau de guerre* François, *on nous demande ironiquement,* si l'on pourra trouver dans le Traité de 1674. que pareilles Escortes soient permises réciproquement ? *Mais nous pouvons demander avec plus de fondement avec celui qui nous fait cette question :* Si chercher la sureté, en cas de danger pressant, sous le Pavillon d'une Puissance avec laquelle on est en Paix, c'est naviger sous son Convoi ? *Et, supposé que cela fût,* pareils Convois sont-ils défendus par le Traité de 1674. ou par quelque autre ? *Non assurément ; Et, s'ils ne sont pas defendus, ils sont permis. Les* Anglois *eux-mêmes le comprennent ainsi : C'est pour cela qu'ils accordent un Convoi à nos Vaisseaux, qui vont d'ici en* Angleterre *avec des Marchandises, que la* France *pourroit même regarder comme de contrebande, s'il subsistoit entre notre Etat & cette Couronne un Traité de Marine, tel que celui de l'Etat avec l'*Angleterre, *& peut-être aussi à présent. La Navigation est-elle permise à nos Vaisseaux sous Convoi* Anglois *vers des Ports* Anglois, *pourquoi pas vers des Ports* François *sous Convoi* François ? *Ne sommes nous donc pas parfaitement neutres à l'égard de ces deux Puissances ?*

L'Auteur de la Lettre raconte de plus, que le Roi avoit donné ordre de relâcher nos Vaisseaux de *Surinam*, d'*Isiquebo*, & des *Berbices*, & autres qui sont aussi clairs. *Cela paroît quelque chose, si cela est vrai; Et nous le croirions, si nous ne savions pas, que l'on est actuellement occupé à décharger un ou plusieurs de nos Navires de* Surinam, *que l'on a conduit dans les Ports* Anglois; *Et que l'on continuë de confisquer sur le même pié nombre d'autres, qui viennent de* St. Eustache: *Mais, posé que cela fût vrai, le relâchement, dit notre* Anglois, *ne se fera qu'après l'*examen *ordinaire. Mais quand commencera cet examen? Quand sera-t'il achevé? N'éprouvons-nous pas, à notre dam, que les Procedures* Angloises *sont d'une longueur excessive? Ne nous écrit-on pas tous les ordinaires, qu'après tant de mois d'écoulés les Lords d'Appels n'ont point encore voulu fixer de jour, pour nous entendre sur les Sentences renduës contre nous, & dont nous avons appellé, tandis que Mr.* Y.... *insinuë à* la Haie, *que nous appréhendons d'appeller?*

Je ne parlerai point du sarcasme, dont on ose faire usage, en nommant, ainsi que le fait l'Ecrivain de la Lettre, les Résolutions pour l'Equipement, parade de protection à donner au Commerce. *Je laisse volontiers à nos louables Regens le soin d'empêcher un abus si honteux des Nouvelles publiques, &c.*

La roideur des *Anglois* & l'importance du maintien de notre Commerce & de notre Navigation rendent cette affaire de jour en jour plus épineuse. Le bruit est grand, que la Résolution, prise le 11. de ce mois dans l'Assemblée des Etats de *Hollande*, & de *West-Frise*, d'équipper 25. Vaisseaux de guerre, a été confirmée le 13. par Leurs *Nobles* & *Grandes Puissances* à la Résomption; Et que l'on a en même tems expédié aux Colléges respectifs de l'Amirauté les ordres nécessaires pour travailler en toute diligence à cet Equipement.

De Francfort, le 31. Janvier.

On écrit de la *Hesse*, que l'on continuë d'y craindre, que les Troupes *Françoises* ne se rapprochent incessamment de ce Landgraviat; & que l'inquiétude, où l'on est à cet egard a été augmentée par la marche de differens Bataillons *François* sur *Giessen*, & par les ordres, que l'on assure avoir été envoyés aux Régimens, qui forment le cordon depuis *Rheinfels* jusqu'a *Marburg*, de tenir 400. hommes par Bataillon prêts à marcher à chaque instant.

On attend de plus à *Butzbach* un train considerable d'Artillerie, qui doit y arriver sans delai.

Quoiqu'il en soit il paroit du moins certain, que la campagne ne tardera pas à s'ouvrir de toutes parts. Les lettres du *Bas-Rhin* portent, que le Marquis d'*Armentieres*, continuoit la visite des Troupes de cette Armée dans leurs Quartiers de cantonnement, & s'il faut en croire à differens avis, toutes ces Troupes ont des ordres, qui paroissent indiquer, qu'elles ne seront pas longtems dans l'inaction.

Les avis de *Saxe* du 26. portent, que le Prince *Henri* étoit attendu à *Dresde* de moment à autre, & que l'on comptoit aussi que le Roi de *Prusse* s'y rendroit incessamment de *Breslau*.

Ces avis ajoûtent, qu'on venoit de transporter de cette capitale de la *Saxe* 16. charriots chargés d'argent allant en *Silesie* sous une escorte considerable; 10. charriots ou haquets avec les pontons; 600. recruës & 5 à 600 convalescens. Quelques charriots aussi chargés d'argent ont de même été transportés de *Dresde* à *Freyberg*, pour payer la solde des Troupes *Prussiennes*, qui sont de ce côté-là.